

**Mardi  
19 septembre  
2017**  
de 9h00 à 17h00  
Cité Internationale  
Universitaire  
de Paris

# Actes de la 13<sup>e</sup> rencontre des Collectivités amies des enfants



**Sports, loisirs et éducation  
pour lutter contre les inégalités**

## 13<sup>e</sup> rencontre des Collectivités amies des enfants

### Programme de la rencontre

Ouverture de la journée et mots de bienvenue

Accueil de la délégation d'élus vietnamiens et du Comité National de l'UNICEF Vietnam

**Première table ronde (les 12-18 ans) : « Contre les exclusions : soutenir et accompagner »**

Point sur la vie du réseau des Collectivités amies des enfants

**Deuxième table ronde (les 6-12 ans) : « Sport, culture, participation : outils d'égalité ? »**

**Troisième table ronde (les 0-6 ans) : « Permettre l'égalité des chances dès le premier âge ? »**

Conclusions

### Les participants

#### UNICEF France

Jean-Marie DRU, Président de l'UNICEF France

Sébastien LYON, Directeur général de l'UNICEF France

Julie ZERLAUTH-DISIC, responsable du service Programmes Plaidoyer France à l'UNICEF France

Anne-Lise DENOEUDE, chargée de Plaidoyer et Expertise à l'UNICEF France

#### UNICEF Vietnam

Youssef ABDEL-JELIL, représentant du Comité UNICEF Vietnam

### Intervenants extérieurs

Nguyen THI THU, Vice-présidente du Comité Populaire et Adjointe au maire chargée des Affaires sociales de la Ville d'Ho Chi Minh, Vietnam

Serge PAUGAM, sociologue au CNRS et à l'EHESS

Lakdar KHERFI, chef de projet de l'association Médiation nomade

Gary PHAM, coordinateur pédagogique de l'association Play International

### Département ami des enfants

Muriel WILLEMIN, Directrice de l'enfance et de la famille du Conseil départemental de Moselle (57)

### Villes amies des enfants

Yohan CLAVEY, Chef de projet Raid Handi-Forts de la Ville de Besançon (25)

Karim OUMEDDOUR, Adjoint au maire délégué au sport et à la jeunesse de la Ville de Montélimar (26)

David DUMEAU, médiateur social de la Ville de Bordeaux (33)

Mehdi MOKRANI, Adjoint au maire chargé de la Jeunesse, de la Politique sociale et solidaire et du handicap de la Ville d'Ivry-sur-Seine (94)

Nadia ZEHOU, Conseillère municipale déléguée de la Ville de Stains (93)  
Marie-Dominique DREYSSE, Adjointe au maire chargée des Solidarités de la Ville de Strasbourg (67)  
Djillali LAHIANI, Adjoint au maire chargé de la Jeunesse de la Ville de Toulouse (31)  
Marie DE OLIVEIRA, chargé de projet " Ville amie des enfants " pour la ville de Savigny- le-Temple (77)  
Florence METIVIER, conseillère municipale déléguée aux animations culturelles de la Ville de Saumur (49)  
Mokran BERKI, coordinateur local Droits de l'enfant de la ville de Fontenay-sous-Bois (94)  
Bruno JARRY, directeur du CLAVIM de la Ville d'Issy-les-Moulineaux (92)  
Pauline BONNEFOY, directrice de l'enfance de la ville de Montpellier (34)  
Elisabeth LAITHIER, Adjointe au maire chargée de la Petite enfance de la Ville de Nancy (54)

### **Organisation de la rencontre**

Nathalie SPINGA, chargée de projets Collectivités territoriales à l'UNICEF France  
Philippe BLARD, chargé de projets Plaidoyer France à l'UNICEF France

### **Animation de la rencontre**

Pol Laurent, animateur à France Bleu

### **Contact**

UNICEF France  
Direction du Plaidoyer et de la Communication  
Pôle Programmes de Plaidoyer France  
3, rue Duguay Trouin  
75006 Paris  
01.44.39.17.47  
[villeamiedesenfants@unicef.fr](mailto:villeamiedesenfants@unicef.fr)  
[www.villeamiedesenfants.fr](http://www.villeamiedesenfants.fr)

## Sommaire

Allocution d'ouverture par Jean-Marie DRU, Président de l'UNICEF France	Pages 5-6
Allocution de Mme Nguyen THI THU, Vice-présidente du Comité Populaire et Adjointe au Maire chargée des Affaires sociales de la Ville d'Hô Chi Minh, Vietnam	Pages 7-9
Allocution de Youssouf ABDEL-JELIL, Représentant du Comité UNICEF Vietnam	Pages 10-11
Intervention de Serge PAUGAM, Sociologue au CNRS et à l'EHESS	Pages 12-13
Table ronde 1 (les 12-18 ans)/Contre les exclusions : soutenir et accompagner	Pages 14-21
La vie du réseau des Collectivités amies des enfants	Pages 22-27
Table ronde 2 (les 6-12 ans)/Sport, culture, participation : outils d'égalité ?	Pages 28-35
Table ronde 3 (les 0-6 ans)/Permettre l'égalité des chances dès le premier âge ?	Pages 36-41
Conclusion par Sébastien LYON, Directeur général de l'UNICEF France	Page 42

## **Allocation d'ouverture par Jean-Marie DRU, Président de l'UNICEF France**

Mesdames et Messieurs les élus, Madame l'adjointe au maire d'Hô Chi Minh-Ville, Monsieur le représentant de l'UNICEF au Vietnam, Mesdames et Messieurs les bénévoles, Mesdames et Messieurs les professionnels de l'enfance, Mesdames et Messieurs, chers amis.

Bonjour à tous, et merci pour votre présence. Je suis heureux de vous accueillir à cette treizième rencontre des Collectivités amies des enfants. Nous pourrons durant toute cette journée travailler et réfléchir ensemble à ce qui constitue le cœur de notre partenariat : la lutte contre les inégalités, et particulièrement celles qui touchent les enfants et les adolescents.

La Convention internationale des droits de l'enfant a conféré un rôle primordial à l'équité. L'objectif est de faire en sorte que chaque enfant, sans exception, puisse acquérir les capacités physiques, intellectuelles et mentales qui lui permettront d'entrer pleinement dans une vie d'adulte.

Nous sommes loin d'avoir atteint cet objectif. Il n'est plus nécessaire à présent, malheureusement, de parcourir des milliers de kilomètres pour trouver des enfants en situation de grande précarité, privés des soins les plus élémentaires, d'une alimentation équilibrée, et surtout d'une éducation susceptible de les aider à réussir leur vie future.

Nous sommes dans un pays où l'éducation est obligatoire et gratuite. Pour autant, l'enseignement conféré dans nos systèmes éducatifs ne parvient pas, ou très rarement, à faire d'enfants venus d'autres pays des adultes accomplis. Or les enfants de notre pays font preuve d'une grande lucidité sur ce point. La grande consultation organisée tous les dix-huit mois par l'UNICEF auprès des 6-18 ans l'a récemment montré. Dès le plus jeune âge, un enfant n'ayant pas accès au sport ou à la culture se sent déjà défavorisé. C'est pourquoi l'UNICEF a décidé de s'engager, en France et dans le monde entier, dans la lutte contre toutes les inégalités et de s'adresser en priorité aux plus vulnérables parmi les plus vulnérables. Au plan mondial, sa stratégie s'est donc légèrement infléchie dans le but d'aider directement les personnes vivant dans les régions les plus reculées, les handicapés, ou encore les personnes souffrant de discrimination religieuse ou ethnique. L'enjeu est de parvenir à réduire drastiquement ces inégalités en l'espace d'une à deux générations. Cette ambition influence la façon dont les programmes de l'UNICEF se déploient sur le terrain dans le monde. L'éducation est au cœur de ces actions et de cette nouvelle stratégie baptisée « la promesse de l'équité ».

À l'échelle française, nos partenariats nous aident également à approcher ces objectifs. Le réseau des Collectivités amies des enfants comprend désormais 231 Villes, 14 Intercommunalités et 7 Départements. Ce réseau très actif s'enrichit chaque jour de toutes les initiatives prises au niveau local. Pour suivre de près les conventions passées entre l'UNICEF et les collectivités, j'ai conscience du grand soin avec lequel vos services constituent ces dossiers. Je tiens à vous en remercier. Ils sont le signe de votre engagement et de la vitalité du réseau.

Au cours de notre journée, nous échangerons sur des initiatives ou des expériences locales enrichissantes, susceptibles, pour la plupart, d'être reproduites ailleurs. Je vous encourage vivement à vous imprégner de ces idées nouvelles pour enrichir vos plans d'action.

Le partenariat de l'UNICEF avec vos collectivités est fondamental. Il ne s'agit pas seulement d'un exercice de communication. Être une Ville ou un Département ami des enfants revient à s'engager fortement en

vue de faire appliquer le cahier des charges établi avec l'UNICEF. Nos équipes s'efforcent d'ailleurs toute l'année de veiller à la bonne application des conventions que nous avons signées ensemble.

À l'image de nombreux autres pays, le Comité de l'UNICEF au Vietnam a décidé de créer un programme de Villes amies des enfants. Nos amis du Vietnam ont décidé de s'inspirer pour ce faire des actions menées en France et ont eu la bonne idée de venir nous rendre visite. Je passerai dans un moment la parole à la Vice-présidente du Comité Populaire et adjointe au maire d'Hô Chi Minh-Ville, Madame Nguyen Thi Thu. Le représentant de l'UNICEF au Vietnam, Monsieur Youssouf Abdel-Jelil, lui succédera à la tribune. Je leur souhaite la bienvenue à tous les deux ainsi qu'à toute leur délégation.

Le sociologue Serge Paugam, spécialiste du lien social, interviendra ensuite. Sachez qu'il nous accompagne depuis le début dans la mise en place de la grande consultation des 6-18 ans. Les analyses qu'il en tire nous servent d'indicateurs à présenter aux pouvoirs publics pour mieux comprendre la situation actuelle des enfants et des adolescents en France. Je précise au passage qu'une nouvelle étude sera conduite à compter du mois de décembre. J'encourage vos services à s'y associer.

Je vous remercie de nouveau pour votre présence et votre engagement. Il est essentiel d'unir nos forces pour aider les enfants et les adolescents, notamment les plus vulnérables, à grandir dans un contexte social, culturel et éducatif respectueux de leurs envies et de leurs attentes. Malheureusement, le nombre d'enfants en situation dramatique dans notre pays ne cesse de s'accroître. Les enfants n'ont donc jamais eu autant besoin de vous. Merci encore pour votre soutien et tout ce que vous ferez pour eux.

## **Allocution de Mme Nguyen THI THU, Vice-présidente du Comité Populaire et Adjointe au Maire chargée des Affaires sociales de la Ville d’Hô Chi Minh, Vietnam**

Monsieur Jean-Marie Dru, Président de l’UNICEF France, Monsieur Youssouf Abdel-Jelil, Représentant de l’UNICEF au Vietnam, Mesdames, Messieurs et mes chers enfants.

Au nom du Comité Populaire de la Ville d’Hô Chi Minh, je suis très heureuse d’être ici avec vous pour participer à la treizième rencontre des Collectivités amies des enfants. Je tiens à remercier chaleureusement l’UNICEF France et l’UNICEF Vietnam de nous avoir invités et d’accueillir la délégation du Comité Populaire de Hô Chi Minh à cette rencontre afin que nous puissions partager nos expériences. Nous sommes particulièrement heureux de pouvoir le faire à Paris, ville dont la réputation internationale culturelle, artistique, architecturale et éducative n’est plus à faire. C’est pour nous une occasion précieuse de nous renseigner sur le système des Villes amies des enfants auprès des collectivités françaises et de contribuer ainsi au développement durable de nos Villes.

La Ville d’Hô Chi Minh est la plus peuplée du Vietnam. Elle en constitue le centre économique, culturel et éducatif. Elle contribue à hauteur de plus de 23 % au Produit intérieur brut du pays et présente le Produit national brut le plus élevé par habitant (5 500 US dollars). Cependant, malgré des conditions favorables à un développement à multiples facettes, Hô Chi Minh-Ville est également confrontée aux défis qui menacent le développement durable de toute grande ville.

Avec une superficie totale de plus de 2 000 kilomètres carrés, Hô Chi Minh-Ville abrite plus de 12 millions de personnes dont plus de 80 % vivent dans les zones urbaines. Les enfants de moins de 16 ans représentent environ 22 % de la population, et ceux âgés de moins de 25 ans en représentent 44 %. Le nombre d’immigrants arrivant en ville, principalement issus des provinces voisines, est important (36 % de la population). La croissance de la population a entraîné une augmentation de la demande de services de santé maternels et infantiles, d’infrastructures hospitalières et de personnel médical, faisant peser une pression importante sur la modernisation et la rénovation du système de soin actuel. Les immigrants non enregistrés ont de faibles revenus et leurs enfants bénéficient d’un accès limité aux services de santé financés par la caisse d’assurance maladie.

Cette augmentation mécanique de la population a également suscité une pression particulière sur l’amélioration de la qualité de l’enseignement et de l’apprentissage, l’organisation des études, la construction des écoles et l’augmentation du nombre d’enseignants.

En sus de solutions de restructuration économique visant le développement et l’amélioration de la qualité des ressources humaines et la réduction progressive du flux de travailleurs migrants, la Ville mobilise également des ressources financières et politiques pour remédier au problème de la violence exercée contre les enfants ainsi qu’aux situations des enfants travailleurs, non scolarisés, pauvres ou quasi pauvres, et handicapés.

Au deuxième trimestre 2017, la Ville comptait 1 514 734 enfants, dont 16 054 en situation difficile. Le nombre d’enfants risquant de tomber dans une situation particulière s’élève pour sa part à 35 097, dont 32 378 enfants issus de ménages pauvres. Ces statistiques ont été établies conformément aux dispositions légales en vigueur relatives aux enfants. En outre, la Ville compte 25 030 enfants dans les

familles les plus pauvres, et près de 350 000 enfants non enregistrés peinant à accéder aux services élémentaires comme l'éducation, la santé, ou la protection sociale. Le taux de retard de croissance chez les enfants de moins de cinq ans est relativement faible (7,1 %), mais le nombre total d'enfants chétifs est élevé (75 000) alors que le taux d'obésité et d'embonpoint tend à augmenter (11,2 %). Tel est le double fardeau que constitue la malnutrition chez les enfants.

Le Vietnam est très honoré d'avoir été le premier pays d'Asie à ratifier la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. Le gouvernement du Vietnam a engagé des politiques et des actions visant à améliorer la survie, le développement et la protection des enfants. En 2014, le Premier ministre a ainsi approuvé la décision n° 535 sur la mise en œuvre des recommandations de la Commission portant sur la Convention internationale relative aux droits de l'enfant. À la suite de cette décision, le Comité Populaire d'Hô Chi Minh a publié la décision n° 953 visant à renforcer le plan de mise en œuvre de ces recommandations pour la période 2016-2020.

Au fil des années, le travail relatif à la protection des enfants de la Ville a toujours reçu l'attention des dirigeants, depuis le gouvernement jusqu'aux syndicats et aux organisations sociales. Cette forte mobilisation a suscité une collaboration étroite entre les ministères, les organismes et les syndicats, permettant aux programmes relatifs à la protection des enfants d'obtenir des résultats. Plus de 90 % des enfants en situation difficile bénéficient ainsi d'un soutien. 90 % des enfants risquant de tomber dans une telle situation ont bénéficié par ailleurs d'une intervention pour minimiser ou éliminer ce risque et le nombre d'enfants maltraités a chuté. De plus, tous les enfants de moins de 6 ans reçoivent désormais des cartes d'assurance maladie. Les ressources du budget municipal allouées à la protection des enfants et aux investissements dans l'éducation et la santé notamment dans les zones urbanisées, les zones franches d'exportation et les zones industrielles et suburbaines augmentent chaque année, en sus du soutien des organisations internationales.

De 2013 à 2016, Hô Chi Minh-Ville est arrivée première et deuxième dans le classement relatif au respect des droits de l'enfant pour l'intérêt porté par les autorités locales à la protection, l'éducation, la santé et le développement des enfants. Ce classement a été établi selon les critères fixés par le ministère du Travail, des Invalides et des Affaires sociales.

Nous avons également bénéficié de l'assistance technique et des financements de l'UNICEF pour une meilleure application de la Convention relative aux droits de l'enfant dans nos politiques et notre gouvernance sociales.

Actuellement, Hô Chi Minh-Ville et l'UNICEF finalisent leur nouveau programme de coopération pour la période 2017-2021, avec l'objectif pour Hô Chi Minh-Ville de devenir en 2021 la première Ville amie des enfants du Vietnam. Les droits de tous les enfants y seront exercés conformément aux normes et aux principes internationaux dans le cadre de l'initiative des Collectivités amies des enfants.

La Ville d'Hô Chi Minh a poursuivi, poursuit et poursuivra ses efforts pour le développement durable de l'économie, la société et l'environnement, et veillera à donner à tous les enfants des chances égales pour leur épanouissement. L'initiative de la Ville amie des enfants est promue dans le but d'améliorer la qualité de vie des enfants, futurs propriétaires de la Ville et du pays. Grâce à cette initiative, les voix des enfants et des adolescents seront prises en considération dans les plans d'action de la Ville. Ils auront également le droit de participer aux processus de décision pour évaluer et améliorer leur situation. Cette initiative se

concrétise déjà dans nos plans de développement sous diverses formes. La référence aux leçons de réussite de collectivités d'autres pays constitue une part importante de sa mise en œuvre dans notre Ville.

J'espère que, grâce à l'étude des expériences des Villes amies des enfants de France rendue possible par cette rencontre, la Ville d'Hô Chi Minh complétera son plan d'action pour la période 2017-2021. Nous sommes particulièrement intéressés à l'idée d'apprendre des moyens novateurs de mise en œuvre des droits de l'enfant dans un contexte d'urbanisation, ainsi que des mesures efficaces de sensibilisation aux changements de comportement des communautés et des familles ou encore des méthodes pour développer la contribution des organisations sociopolitiques et des entreprises privées dans la mise en œuvre de l'initiative des Villes amies des enfants.

Je remercie de nouveau solennellement l'UNICEF Vietnam et l'UNICEF France de nous avoir donné l'occasion de participer à cette précieuse expérience de partage. Je vous souhaite à tous ainsi qu'à tous les enfants du monde une très bonne santé. Je crois fort au succès de notre conférence.

## **Allocution de Youssouf ABDEL-JELIL, Représentant du Comité UNICEF Vietnam**

Monsieur Jean-Marie Dru, Président de l'UNICEF France, Madame Nguyen Thi Thu, Vice-présidente du Comité Populaire d'Hô Chi Minh-Ville, Mesdames et Messieurs élus et représentants des Collectivités amies des enfants de France, Amis de tous les enfants, bonjour.

C'est pour moi un honneur de m'adresser à vous aujourd'hui pour vous entretenir de certains défis rencontrés par les enfants au Vietnam en général et à Hô Chi Minh-Ville en particulier, et de mettre à profit cette journée pour bénéficier de votre riche expérience de Villes amies des enfants.

Hô Chi Minh-Ville est une métropole gigantesque, moderne, dont le dynamisme économique est avéré et nourri par d'importants investissements étrangers. Cet essor est dû à la volonté de l'État vietnamien d'encourager le développement de la Ville par des mesures de décentralisation relatives à la gestion des investissements. Il tient également au labeur des habitants de cette contrée. Ce développement économique a eu des retombées positives sur les habitants ainsi que sur les populations de migrants attirées par les opportunités d'emploi qu'offre désormais cette métropole.

Toutefois, il existe une autre facette de cette grande cité, qu'illustre particulièrement l'histoire de Maï. Maï a quatorze ans et vit avec ses parents dans une maison de 10 mètres carrés coincée entre deux tours de la ville. Ses parents étant originaires d'une autre province n'ont pu compléter toutes les formalités d'enregistrement auprès de l'État civil lors de sa naissance. Maï n'a donc pas pu être scolarisée en école publique ni bénéficier de la couverture médicale universelle. Les jeunes filles qui se trouvent dans une telle situation sont souvent particulièrement vulnérables. Heureusement, grâce au soutien de l'UNICEF, des services sociaux d'Hô Chi Minh-Ville et des partenaires de la société civile, Maï a obtenu un jugement supplétif d'acte civil et a pu acquérir des documents lui ouvrant l'accès aux services élémentaires.

Fortes de ces exemples, et conscientes de l'importance des manques existants en matière de droits de l'enfant, les autorités d'Hô Chi Minh-Ville ont décidé en 2015 d'adhérer à l'initiative des Villes amies des enfants afin de mieux répartir les gains de la croissance pour donner à tous les enfants une chance de survivre et de s'épanouir sans discrimination. Je souhaite ici rendre hommage à cette décision.

À l'instar d'Hô Chi Minh-Ville, le Vietnam a réalisé ces dernières années des progrès considérables. L'ouverture économique de la fin des années 1980 a propulsé le pays au rang des pays à revenus intermédiaires en augmentant le PIB et en réduisant de moitié le taux de pauvreté absolue. Toutefois, ce dynamisme économique masque souvent d'autres réalités pour les enfants des familles les plus pauvres ou issues des minorités ethniques. L'écart entre riches et pauvres se creuse, avec un effet accentué pour les 26 millions d'enfants que compte le pays. Chaque jour, au Vietnam, 100 enfants de moins de cinq ans meurent de causes que l'on pourrait prévenir. 1,9 million d'enfants souffrent toujours de malnutrition chronique, et un enfant sur quatre est victime de violences. Trop d'enfants sont encore laissés pour compte, et ceux qui vivent à Hô Chi Minh-Ville sont en outre confrontés à des risques accrus d'exclusion ou d'exploitation du fait des conditions particulières de cette grande cité de 12 millions d'habitants.

Face à cette situation, le pays a dû prendre des mesures spécifiques pour s'assurer que les besoins des enfants soient pris en compte, au niveau national comme au niveau local. Du fait de son activité économique, Hô Chi Minh-Ville dispose de revenus accrus pour mettre en œuvre cette vision. L'initiative

des Villes amies des enfants lui offre par ailleurs l'opportunité de faire des choix stratégiques d'inclusion tout en maintenant son rythme de croissance.

Le rôle des dirigeants de la Ville est essentiel pour engager les réformes socio-économiques entérinées au niveau national en conformité avec les engagements pris dans le cadre de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant. C'est la déclinaison de ces engagements au niveau provincial qui est au cœur de l'initiative de la Ville amie des enfants à Hô Chi Minh-Ville. Nous avons confiance en la capacité des autorités de la Ville et des partenaires locaux d'utiliser à bon escient les ressources locales ainsi que leur propension à l'innovation pour mener à bien cette initiative.

Dans un contexte d'urbanisation galopante, les autorités publiques vietnamiennes sont confrontées à de grands défis afin de garantir leurs droits à tous les enfants. L'agenda 2030 pour le développement durable prend en compte cette dimension, indispensable à la mise en œuvre d'un développement économique, social et environnemental sur le long terme. L'Objectif de développement durable (ODD) n° 11 souligne ainsi l'importance de promouvoir des villes offrant égalité des chances, inclusion, sécurité et résilience à leurs citoyens. En adoptant l'initiative « Ville amie des enfants », Hô Chi Minh-Ville fait le choix de travailler au niveau local dans le sens de l'agenda 2030, afin de planifier son développement urbain en tirant des leçons de l'expérience du réseau mondial des Villes amies des enfants.

L'UNICEF travaille au Vietnam depuis 42 ans, et nous sommes fiers de pouvoir contribuer aux progrès de cette ville. Nous nous efforcerons de veiller, autant que possible, à maintenir la centralité du visage de l'enfant, tel celui de Mai, au cœur de nos plaidoyers.

Je suis confiant dans notre capacité collective à concevoir, développer et mettre en œuvre des programmes susceptibles de bénéficier à tous les enfants d'Hô Chi Minh-Ville, originaires ou migrants, pour que les enfants comme Mai aient toutes les chances de grandir en sécurité et dans le respect de leurs droits.

*En guise d'ouverture, Pol LAURENT, animateur de la journée, demande aux participants de décrire au dos de la carte postale qu'il leur a été demandé d'apporter l'une des actions qu'ils ont menées dans leurs territoires et d'en détailler l'impact sur les enfants et leurs familles. Ces cartes postales ont vocation à être affichées dans une salle située à proximité de la salle de conférence.*

*Il est donné lecture de plusieurs d'entre elles. Sont citées notamment les actions suivantes : la création de l'Espace parents-enfants Andrée Chedid à Issy-les-Moulineaux, les classes citoyennes organisées à l'issue des attentats de janvier 2015 avec les écoliers de Mulhouse, la démarche d'accueil d'enfants en situation de handicap sur les temps péri et extrascolaires menée par la Ville de Saumur, et une liste diffusée à Hô Chi Minh-Ville reprenant les droits fondamentaux des enfants.*

## Intervention de Serge PAUGAM, Sociologue au CNRS et à l'EHESS

### Faire ou ne pas faire d'activités sportives ou culturelles : un facteur aggravant des inégalités entre enfants

Je souhaite vous faire part des résultats de la troisième consultation nationale des 6-18 ans menée par l'UNICEF, qui a permis de recueillir l'avis détaillé de près de 22 000 enfants ou adolescents.

Cette consultation, réalisée grâce au concours des Villes amies des enfants, couvre une grande diversité de zones géographiques et fournit de ce fait une grande variété de résultats. Pour cette troisième édition, nous avons souhaité nous renseigner sur les lieux de résidence des enfants interrogés afin de mettre en évidence des différences. Nous avons distingué quatre types de lieux de résidence :

- les centres-villes ;
- les quartiers périphériques non populaires ;
- les quartiers populaires ;
- les quartiers prioritaires de la ville.

Cette information a été obtenue pour près de 14 000 enfants.

Je précise que les résultats que je m'appête à vous présenter sont disponibles dans le rapport intitulé « *Écoutons ce que les enfants ont à nous dire. Grandir en France, le lieu de vie comme marqueur social* », accessible en ligne.

La notion de privation est particulièrement revenue parmi les réponses des interrogés : privations matérielles, privations préjudiciables à l'accès au savoir ou à la santé, privations de sociabilité amicale et privations d'activité. Je souhaiterais parler particulièrement de ces dernières.

Nous avons construit un index de privations d'activité, à travers le regroupement de cinq modalités :

- « *Mes parents peuvent payer les voyages et les sorties que je fais à l'école, au collège ou au lycée* » ;
- « *Je participe à des activités avec d'autres enfants en dehors de l'école, du collège ou du lycée* » ;
- « *Je fais des sorties (bibliothèque, exposition, concert, spectacle) avec mes parents ou d'autres adultes* ;
- « *Après l'école, le collège ou le lycée, le mercredi ou le week-end, je pratique un sport chaque semaine* » ;
- « *Après l'école, le collège ou le lycée, le mercredi ou le week-end, je pratique chaque semaine une activité de loisir (musique, peinture, dessin, etc.)* ».

Nous avons considéré qu'en l'absence de ces cinq critères un enfant se trouvait en privation plus ou moins prononcée d'activité. 27 % des enfants interrogés se trouvent en ce cas. Ce taux varie fortement

selon les quartiers : 25 % en centre-ville, 28 % dans les quartiers périphériques non populaires, 30 % dans les quartiers populaires et 41 % dans les quartiers prioritaires de la ville. Une inégalité considérable s'observe donc entre enfants et adolescents concernant la pratique d'activités régulières.

Cette inégalité se retrouve par ailleurs sur tous les types de privation. Le lieu de vie constitue donc un marqueur social essentiel. Les enfants vivant en quartier populaire et en quartier prioritaire de la ville souffrent de privations matérielles ainsi que de privations d'accès au savoir et à la santé et de privations de sociabilité amicale. Ce système cumulatif d'inégalités joue donc particulièrement en défaveur des enfants vivant en quartier prioritaire de la ville.

Cette situation peut paraître prévisible compte tenu des difficultés rencontrées par ces quartiers (taux de chômage élevé, etc.). Toutefois, nous avons tâché d'approfondir l'analyse pour voir si la privation d'activité pouvait constituer un facteur explicatif d'autres problèmes, concernant notamment la vie scolaire. La vie scolaire ne se résume pas aux résultats scolaires, il faut tenir compte également de ce que ressentent les enfants lorsqu'ils se rendent à l'école.

Nous avons constaté ainsi que la peur de ne pas réussir à l'école était beaucoup plus forte dans les quartiers prioritaires de la ville qu'en centre-ville. 58 % des enfants vivant dans ces quartiers la ressentent. Cette statistique contredit une idée reçue qui voudrait que les enfants de ces quartiers se désintéressent de l'école.

Nous constatons par ailleurs que le fait de ne pas pratiquer d'activités culturelles ou sportives multiplie par quatre le risque d'angoisse scolaire. Cette pratique participe en réalité du « lien de participation électif ». Nous avons tous besoin de certains types de liens pour être intégrés socialement. Or tout ce qui renvoie aux choix d'attachement de l'individu à des groupes à travers des pratiques participe de la constitution de ces liens électifs. Toute privation du lien de participation électif a des effets sur l'intégration sociale. Moins ce lien existe, plus le risque est grand de se trouver exclu des réseaux sociaux et du capital social.

La privation d'activité constitue également un facteur explicatif de la discrimination ethnique et religieuse à l'école, du harcèlement, du sentiment de ne pas voir ses droits respectés ou encore du sentiment de non-attachement à son quartier. Autrement dit, l'absence de pratique d'activités extrascolaires constitue un handicap considérable et un facteur aggravateur d'inégalités, puisqu'elle remet en question le processus d'intégration sociale.

Cette situation s'explique par le fait que la pratique encadrée d'activités en dehors de l'école s'est progressivement imposée comme une norme. Cette pratique permet en effet de sociabiliser les enfants. Elle répond également à la crainte des parents de voir leurs enfants livrés à eux-mêmes. Or cette nouvelle norme constitue désormais un facteur d'intégration essentiel. Ne pas pratiquer d'activités extrascolaires est considéré comme une déviance.

Au vu de ces résultats, il me semble intéressant de vous soumettre la problématique suivante : pratiquer des activités sportives ou culturelles est aujourd'hui un facteur non seulement d'épanouissement personnel et d'intégration sociale, mais également de creusement des inégalités. En ces conditions, comment faire de ces activités un moyen de lutte contre les inégalités plutôt qu'un facteur d'aggravation de celles-ci ?

## TABLE RONDE 1 (LES 12-18 ANS)/CONTRE LES EXCLUSIONS : SOUTENIR ET ACCOMPAGNER

### Médiation Nomade en pieds d'immeubles

*Un film de présentation de l'association Médiation Nomade est diffusé.*

#### ◆ Lakdar KHERFI, Chef de projet de l'association Médiation Nomade

L'idée de créer Médiation Nomade est venue à mon frère, Yazid Kherfi, pour répondre au vide d'activité qui se manifestait dans certains quartiers de Marseille, où la jeunesse était livrée à elle-même à partir de 19-20 heures. L'association installe son camping-car en pied d'immeuble de 20 heures à minuit pour aller à la rencontre des jeunes.

### Raid Handi-Forts des Collégiens

*Un film de présentation du Raid Handi-Forts des Collégiens est diffusé.*

#### ◆ Yohan CLAVEY, Chef de projet Raid Handi-Forts de la Ville de Besançon (25)

Le projet du Raid Handi-Forts est né en 2008 en vue de réduire les obstacles à la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap. En 2012, nous avons eu l'idée de proposer ce raid à de plus jeunes enfants. Ce projet vise à sensibiliser les collégiens au handicap au moyen d'une course organisée à travers la ville de Besançon.

#### ◆ Pol LAURENT, Animateur

Quelles ont été leurs réactions lors de la première édition ?

#### ◆ Yohan CLAVEY, Chef de projet Raid Handi-Forts de la Ville de Besançon (25)

Il n'est pas toujours facile pour eux de devoir se placer ainsi en situation difficile, mais de belles émotions ressortent souvent de cette expérience.

### Bénévolat sportif dans le cadre du Projet de réussite éducative

#### ◆ Karim OUMEDDOUR, Adjoint au maire délégué au sport et à la jeunesse de la Ville de Montélimar (26)

La Ville de Montélimar noue de nombreux partenariats sportifs, comme en témoigne notamment l'organisation des Championnats de France du Sport adapté qui se sont déroulés à Montélimar en présence de 400 sportifs, 160 animateurs et de nombreux bénévoles. Cet événement a bénéficié de la mobilisation de plusieurs jeunes issus de quartiers prioritaires, qui ont pu grâce à cette expérience apprendre à connaître le tissu associatif local, et découvrir le bénévolat, le sport et plus particulièrement le sport adapté. C'est tout l'enjeu de notre Projet de réussite éducative.

◆ **Pol LAURENT, Animateur**

Comment êtes-vous parvenus à convaincre ces jeunes de participer au projet ?

◆ **Karim OUMEDDOUR, Adjoint au maire délégué au sport et à la jeunesse de la Ville de Montélimar (26)**

Les services de la Ville sont partis du double constat de la baisse du nombre de bénévoles et de l'augmentation du nombre de jeunes désœuvrés. Ils sont ensuite partis à la rencontre de ces derniers pour les inciter à participer à l'événement. Leur intérêt a été immédiat, et d'autant plus fort qu'ils étaient impliqués directement dans son organisation, au point que certains d'entre eux ont choisi de s'inscrire pour y participer en tant qu'adhérents.

La notion d'accompagnement est primordiale. Il est essentiel de prendre le temps d'écouter les jeunes et de les associer aux décisions qui les concernent.

◆ **Pol LAURENT, Animateur**

La confiance que vous leur accordez est-elle payée de retour ?

◆ **Karim OUMEDDOUR, Adjoint au maire délégué au sport et à la jeunesse de la Ville de Montélimar (26)**

La confiance est essentielle, mais doit se construire sur le long terme. Il faut faire preuve d'optimisme en la matière. C'est la clé de la réussite.

◆ **Pol LAURENT, Animateur**

À vos yeux, le manque de confiance des jeunes envers les élus, la société, les représentants de l'État, etc. est-il à la source de leur exclusion ?

◆ **Lakdar KHERFI, Chef de projet de l'association Médiation Nomade**

Les enfants qui grandissent dans les quartiers populaires souffrent de l'image qui en est véhiculée dans les médias. En France, 26 % des jeunes ont une estime d'eux-mêmes positive. *A contrario*, 56 % des jeunes des quartiers populaires ont une image négative d'eux-mêmes et se sentent mal-aimés. L'association Médiation Nomade est convaincue pour sa part que ces quartiers renferment un énorme potentiel d'énergie (sportif, culturel, etc.).

Au cours de nos 220 soirées organisées dans les quartiers populaires dans toute la France, nous n'avons jamais rencontré un seul problème. Notre mot d'ordre, « aller vers », fonctionne. Ces jeunes n'ont pas l'habitude que l'on vienne vers eux, respectueusement. Cet outil gagnerait à être développé.

◆ **Pol LAURENT, Animateur**

« L'urgence n° 1 » est, selon Médiation Nomade, de réinvestir les quartiers avec des adultes bienveillants la nuit, et l'urgence n° 2 de recréer la parole.

◆ **Lakdar KHERFI, Chef de projet de l'association Médiation Nomade**

La présence d'adultes bienveillants, la nuit, dans l'espace public, limiterait notamment le trafic. Un adulte bienveillant est un adulte à même de nouer un rapport de justice, et d'aller vers l'autre avec de bonnes intentions (pour grandir ensemble, donner une chance, etc.). *A contrario*, un adulte malveillant dans les quartiers se nourrit de l'argent roi, ou de la drogue.

◆ **PoI LAURENT, Animateur**

Le Raid Handi-Forts des Collégiens permet également d'aller vers l'autre, et de créer du lien entre de jeunes collégiens et certains de leurs condisciples en situation de handicap. Ce type d'événement aide à faire oublier les différences et à faire disparaître la peur de l'autre.

◆ **Yohan CLAVEY, Chef de projet Raid Handi-Forts de la Ville de Besançon (25)**

Effectivement. Nous travaillons sur ce projet en collaboration avec l'Union nationale du sport scolaire (UNSS). Par ce biais, nous constituons des équipes au sein des collèges de l'ensemble du département. Les élèves apprennent au cours de l'événement à se découvrir et à échanger. Ils apprennent également à se dépasser au cours des épreuves.

◆ **PoI LAURENT, Animateur**

Les jeunes valides aident souvent leurs camarades en situation de handicap en leur tenant la main au cours des épreuves.

◆ **Yohan CLAVEY, Chef de projet Raid Handi-Forts de la Ville de Besançon (25)**

L'un des enjeux du projet est de les aider à percevoir le handicap différemment.

◆ **PoI LAURENT, Animateur**

Le bénévolat sportif mis en œuvre par la Ville de Montélimar tend également vers la mise en relation de personnes de milieux différents et d'âges différents. Cette dimension intergénérationnelle est-elle constitutive de la réussite du projet ?

◆ **Karim OUMEDDOUR, Adjoint au maire délégué au sport et à la jeunesse de la Ville de Montélimar (26)**

Oui. La rencontre et l'échange aident à lutter contre les préjugés et à gagner en tolérance. Nos politiques en matière de culture, de loisir ou de sport sont ainsi destinées à tous les jeunes, quelle que soit leur classe sociale, pour éviter toute forme d'exclusion.

◆ **PoI LAURENT, Animateur**

Une collectivité se doit donc de réfléchir pour tous, plutôt que de segmenter ses politiques selon les populations.

◆ **Karim OUMEDDOUR, Adjoint au maire délégué au sport et à la jeunesse de la Ville de Montélimar (26)**

Pointer du doigt systématiquement les mêmes populations ne peut que contribuer au creusement des inégalités.

◆ **Lakdar KHERFI, Chef de projet de l'association Médiation Nomade**

Il est intéressant de noter que les jeunes définissent la ville comme un lieu où la vie ne s'arrête presque jamais. Il faut donc privilégier la vie. Nous nous efforçons ainsi avec Médiation Nomade de déclencher dès notre arrivée en pied d'immeuble des rires d'enfant pour faire revenir la vie dans les quartiers. Les mères de famille nous rejoignent. Puis, vers 23 heures-minuit, nous tâchons de nouer un dialogue avec des jeunes plus difficiles qui posent problème dans les halls d'immeuble.

◆ **Pol LAURENT, Animateur**

Qu'est-ce qui déclenche l'intervention de Médiation Nomade dans un quartier ?

◆ **Lakdar KHERFI, Chef de projet de l'association Médiation Nomade**

Notre modèle économique s'appuie pour moitié sur la Ville et pour moitié sur l'État. Nous avons deux véhicules, l'un à Lyon et l'autre à Paris. Nous signons des conventions avec des villes, chaque convention valant pour douze soirées. Une fois arrivés, nous nous installons dans un quartier le jeudi soir, de 20 heures à minuit, et déployons une terrasse de café, avec des jeux, de la musique, etc. Si nous partons en province (par exemple à Marseille), nous y restons généralement quatre nuits d'affilée (soit seize soirées au total). Il faut environ trois soirées pour que le quartier nous accepte.

◆ **Pol LAURENT, Animateur**

Quels sont les effets concrets de votre intervention ?

◆ **Lakdar KHERFI, Chef de projet de l'association Médiation Nomade**

La société française est assez peu noctambule. La tranche horaire 20 heures-minuit est peu exploitée socialement. Or les jeunes que nous côtoyons vivent la nuit, qui constitue leur espace de liberté. Médiation Nomade part donc du principe que « *qui tient la nuit tient le jour* ».

◆ **Pol LAURENT, Animateur**

Le Raid Handi-Forts des Collégiens crée-t-il un déclic dans l'esprit de ceux qui y participent ?

◆ **Yohan CLAVEY, Chef de projet Raid Handi-Forts de la Ville de Besançon (25)**

Nous manquons de recul et d'indicateurs précis, pour l'instant, pour évaluer l'impact de cet événement.

◆ **Pol LAURENT, Animateur**

Les images que nous avons vues parlent d'elles-mêmes.

Qu'a changé le bénévolat sportif mis en œuvre à Montélimar pour la vie associative de la ville ?

◆ **Karim OUMEDDOUR, Adjoint au maire délégué au sport et à la jeunesse de la Ville de Montélimar (26)**

Cette initiative a été lancée avec cinq enfants bénévoles en 2015. Ils sont aujourd'hui au nombre de 24.

◆ **Pol LAURENT, Animateur**

La valorisation des jeunes est-elle un facteur clé de lutte contre l'exclusion ?

◆ **Karim OUMEDDOUR, Adjoint au maire délégué au sport et à la jeunesse de la Ville de Montélimar (26)**

Tout individu a besoin d'être reconnu pour son implication et son travail. Nos jeunes bénévoles sont fiers de leur engagement et en attendent une reconnaissance. Ils l'ont trouvée au travers de l'UMS Athlétisme. Leur participation aux Championnats de France du Sport adapté a même eu un effet sur leur implication scolaire, car elle leur a permis de mesurer leur capacité à se dépasser.

◆ **Pol LAURENT, Animateur**

Le fait de montrer l'exemple est-il important dans vos expériences respectives ?

◆ **Lakdar KHERFI, Chef de projet de l'association Médiation Nomade**

Tout à fait. Il suffit de se souvenir de l'enthousiasme suscité dans les quartiers par la victoire en Coupe du Monde 1998 de l'équipe de France très diverse de l'époque pour voir combien le sport peut créer de l'émulation. Il faut que la diversité qui se trouve dans ces quartiers se retrouve dans l'ensemble de la société pour que les jeunes puissent s'y identifier. La notion d'exemple est donc essentielle.

◆ **Pol LAURENT, Animateur**

Quel rôle les collectivités pourraient-elles jouer pour tendre vers ce résultat ?

◆ **Lakdar KHERFI, Chef de projet de l'association Médiation Nomade**

La collectivité contrôle les heures d'ouverture et de fermeture des structures sociales. Elle se doit d'investir davantage la tranche horaire 20 heures-minuit pour « remettre du jour dans la nuit ».

◆ **Pol LAURENT, Animateur**

Vos trois expériences montrent bien que la lutte contre les exclusions doit s'étendre au-delà des heures de bureau pour devenir une politique de tous les instants.

◆ **Lakdar KHERFI, Chef de projet de l'association Médiation Nomade**

Je suis conscient du surcoût que représente la mobilisation sociale en heures de nuit, mais cette perte ponctuelle sera largement compensée par les gains à venir.

◆ **Karim OUMEDDOUR, Adjoint au maire délégué au sport et à la jeunesse de la Ville de Montélimar (26)**

La lutte contre l'exclusion est un travail régulier qui demande beaucoup de patience.

Par ailleurs, la notion de cohérence me semble plus parlante que celle d'exemple. J'entends par là la cohérence des règles qui régissent la vie en société, quel que soit l'endroit où l'on se trouve. Il me semble important d'accompagner les jeunes gens et d'être à leur écoute pour les aider à respecter ces règles.

### Échanges avec la salle

◆ **Marie-Christine PERELROIZEN, UNICEF Languedoc-Roussillon**

L'expérience de Médiation Nomade se poursuit-elle après le départ du camping-car de l'association avec des acteurs locaux, par l'ouverture d'une salle, par exemple, la nuit dans le quartier ?

◆ **Lakdar KHERFI, Chef de projet de l'association Médiation Nomade**

Lorsqu'une ville nous passe commande, nous lui demandons toujours quel est son objectif (décalage des horaires d'ouverture des centres sociaux, installation d'un espace de rencontre en soirée, etc.). Généralement, il nous est demandé de conduire notre intervention avant toute prise de décision.

Les bilans de nos interventions montrent tout d'abord qu'il est possible d'entrer la nuit dans n'importe quel quartier. Contrairement aux idées reçues, il n'existe pas de zones de non-droit. Nous veillons néanmoins à éviter de nous installer dans les lieux de deal les plus importants. Nous constatons ensuite que notre initiative est souvent copiée. Les villes de Bagnex et d'Avignon font ainsi désormais tourner un camion municipal rempli de médiateurs, la nuit, dans les quartiers.

Médiation Nomade a organisé par ailleurs un forum national à Paris le 7 septembre autour du thème de la création du lien social en soirée.

◆ **Madeline DA SILVA, Maire adjointe chargée de la petite enfance, Les Lilas (93)**

Quelle est la place des femmes et des jeunes filles en soirée dans les quartiers ?

◆ **Lakdar KHERFI, Chef de projet de l'association Médiation Nomade**

Les 220 soirées que nous avons organisées dans 58 quartiers en France en cinq ans ont montré que l'espace public était fréquenté la nuit à 85 % par des hommes et que les femmes y étaient peu nombreuses, à l'exception notable d'un quartier du 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris où nous avons passé cinq soirées cet été. Du fait de l'absence d'adultes bienveillants, les quartiers fonctionnent depuis des années sous forme de tribus. C'est ce qui explique cette situation. Pour autant, il est possible de progresser.

◆ **Patrice, Animateur du Conseil municipal Junior, Poissy (78)**

Nous devons nous montrer exemplaires par rapport aux règles que nous fixons. Par ailleurs, la bienveillance implique la confiance, et la confiance implique l'absence de jugement. Si nous confions un lieu à des jeunes de façon bienveillante, la majorité d'entre eux en respectera les règles pour ne pas trahir cette confiance. Le public des quartiers difficiles est très ouvert, en réalité. Nous pouvons ainsi constater que de nombreuses personnes agissent discrètement dans ces quartiers pour apporter aux jeunes l'aide qu'elles n'ont pas reçue quand elles avaient leur âge.

◆ **Frédéric MALET, Technicien animateur territorial, Conflans-Sainte-Honorine (78)**

La diminution du nombre d'éducateurs de rue due à la suppression des subventions versées à leurs associations me semble malheureusement peu propice à la poursuite sur le terrain de l'action bénéfique de Médiation Nomade.

◆ **Lakdar KHERFI, Chef de projet de l'association Médiation Nomade**

La baisse des finances publiques se retrouve partout en France. Malgré ce contexte défavorable, nous nous efforçons d'avancer. Nous avons d'ailleurs signé une convention avec une coordination d'éducateurs spécialisés.

◆ **Pol LAURENT, Animateur**

Quelles sont les réactions des collectivités lorsque vous les encouragez à « investir la nuit pour gagner le jour » ?

◆ **Lakdar KHERFI, Chef de projet de l'association Médiation Nomade**

La première réponse que l'on obtient est que les caisses sont vides. Nous répondons à cela que si la collectivité n'investit pas pour la jeunesse, elle devra de toute façon déployer des budgets pour la sécurité, la vidéosurveillance, etc. Il faut avoir la volonté de réussir, et ne pas perdre cette ambition de vue malgré le manque de moyens. Médiation Nomade s'efforce d'y parvenir et d'entraîner d'autres acteurs dans son sillage.

◆ **Pol LAURENT, Animateur**

Faut-il conseiller aux collectivités de repenser leurs axes d'investissement ?

◆ **Lakdar KHERFI, Chef de projet de l'association Médiation Nomade**

L'action de Médiation Nomade et d'autres structures analogues sur la tranche horaire 20 heures-minuit a entraîné la mise en place par l'État d'une ligne budgétaire spécifique « soirée-week-end ». Cette ligne comprenait 5 millions d'euros en 2017. Nos soirées sont facturées généralement 500 euros la nuit. Nous faisons appel à de nombreux étudiants bénévoles pour nous aider.

Nous travaillons en collaboration avec les villes pour la préparation et le bilan des soirées. Des démarches économiques inventives peuvent également être mises en œuvre, par exemple auprès du secteur privé, pour faire de l'action de Médiation Nomade un outil de construction pour l'avenir.

#### ◆ Une intervenante

La volonté d'une mairie peut conduire à poser des choix économiques et stratégiques novateurs. Ainsi, à Issy-les-Moulineaux, il n'y a ni vidéo surveillance, ni police municipale, ce budget est destiné en priorité à la jeunesse, non à la sécurité. Or cette ville compte parmi les plus sûres de France.

## LA VIE DU RÉSEAU DES COLLECTIVITÉS AMIES DES ENFANTS

### I/ Nouveaux outils et temps forts de l'UNICEF France

**myUNICEF, actions éducatives, engagement des enfants et des jeunes, UNIDAY 2018...**

#### ◆ Julie ZERLAUTH-DISIC, Responsable Plaidoyer et Sensibilisation, UNICEF France

La plate-forme ludo-éducative de l'UNICEF <https://my.unicef.fr/> fêtera dans quelques semaines son premier anniversaire. Je vous encourage à consulter ce site régulièrement. Mis à jour hebdomadairement, ce site constitue une traduction à hauteur d'enfant de toutes les actualités de l'UNICEF France et propose des outils pédagogiques autour des droits de l'enfant. Tous les supports sont accessibles gratuitement au téléchargement.

Par ailleurs, vous avez la possibilité de créer gratuitement, dans vos structures de loisir et vos accueils périscolaires, des Clubs UNICEF. Tout au long de l'année, nous envoyons des informations et des outils à nos Clubs pour proposer des projets solidaires aux enfants et aux jeunes à partir de 6 ans, comme le Prix UNICEF de Littérature, dont la nouvelle édition démarrera en janvier 2018.

La prochaine édition du rendez-vous solidaire UNIDAY est prévue le 30 mai 2018.

#### **Quatrième Consultation nationale des 6-18 ans**

La quatrième Consultation nationale des 6-18 ans démarrera en décembre 2017. Nous comptons sur vous pour organiser des ateliers et renforcer ainsi la participation des enfants et des adolescents à ce questionnaire. Des outils d'accompagnement vous seront fournis.

#### **20 novembre**

Pour la Journée internationale des Droits de l'enfant, l'UNICEF déploiera pour la première fois une campagne coordonnée internationalement autour d'un message unique et d'une action commune.

*Un film de présentation de l'opération prévue pour la Journée internationale des Droits de l'enfant est diffusé.*

L'idée est de faire en sorte que les enfants prennent la parole là où l'on ne les attend pas. Vous êtes invités à nous accompagner dans cette opération, pour laquelle des codes graphiques communs seront partagés, et à relayer cette campagne sur les réseaux sociaux.

### II/ La scolarisation des enfants vivant en bidonvilles et en habitat précaire

**Présentation de la démarche de l'UNICEF France et exemples d'actions et de dispositifs**

#### ◆ Anne-Lise DENOEUDE, Chargée de Plaidoyer France et Expertise, UNICEF France

L'appellation « bidonville » en France désigne les campements illicites et les grands squats. En l'employant, l'UNICEF choisit de mettre l'accent sur l'indignité de la situation des enfants qui vivent en

habitat précaire. La Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL) utilise également le terme « bidonville ».

16 000 personnes environ vivent dans 600 sites en France métropolitaine susceptibles d'être désignés comme des bidonvilles, parmi lesquelles des milliers d'enfants. Ces sites sont majoritairement habités par des familles migrantes, originaires pour la plupart d'Europe de l'Est.

Les conditions de vie de ces enfants sont alarmantes. Une étude récente de l'association Trajectoires signalait que 30 % d'entre eux n'avaient jamais été scolarisés, ni dans leur pays d'origine ni en France. L'UNICEF France a souhaité créer une dynamique au sein du réseau des Collectivités amies des enfants pour renforcer la scolarisation des enfants des bidonvilles. Un état des lieux a tout d'abord été constitué pour identifier les obstacles rencontrés sur place, les actions menées, etc. Cette enquête, à laquelle 55 personnes ont participé, sera prochainement diffusée. L'idée a été ensuite de capitaliser autour de l'expertise existante pour amener d'autres villes à agir. Je vous invite à découvrir les expériences des villes de Bordeaux, Ivry-sur-Seine, Stains, Strasbourg et Toulouse.

#### **◆ Marie-Dominique DREYSSE, Adjointe au maire chargée des Solidarités de la Ville de Strasbourg (67)**

À Strasbourg, notre première approche a consisté à « aller vers » ces familles pour comprendre leur situation. Ce premier diagnostic social, conduit en 2009 auprès de 350 personnes sur une quinzaine de sites, a été suivi en 2011 par l'ouverture d'un premier espace temporaire d'insertion suivi d'un second en 2013. Progressivement, nous nous sommes engagés avec les personnes concernées dans un parcours positif. Les espaces d'insertion ont permis de les stabiliser pendant deux à trois ans, puis, une fois leur autonomie acquise, les familles ont pu intégrer des logements.

En 2013, notre territoire comptait 14 bidonvilles abritant 500 personnes, dont 150 en espace d'insertion. Aujourd'hui, 150 personnes vivent dans les deux sites d'insertion, et notre territoire ne compte plus aucun bidonville.

Notre plus belle réussite a été la scolarisation des enfants, rendue possible par le travail mené avec nos partenaires (Éducation nationale, associations) pour faire tomber les préjugés et susciter la sympathie, et pour impliquer les jeunes eux-mêmes dans une dynamique positive d'inclusion dans la cité (visites au musée, etc.). Les tout-petits sont d'ailleurs aujourd'hui nos meilleurs ambassadeurs. L'inscription des adultes en milieu professionnel est également essentielle.

#### **◆ Pol LAURENT, Animateur**

Pour aider ces personnes à trouver une place dans la société, il faut donc d'abord les protéger, puis les accompagner.

#### **◆ Marie-Dominique DREYSSE, Adjointe au maire chargée des Solidarités de la Ville de Strasbourg (67)**

Oui. De plus, il ne faut pas oublier que cette démarche prend du temps. À Strasbourg, nous venons seulement de fermer le dernier bidonville. Le premier était apparu en 2008.

Nous sommes confrontés aujourd'hui à d'autres campements de migrants. Une politique bienveillante et stratégique doit être déployée en conséquence face à ce phénomène.

◆ **Mehdi MOKRANI, Adjoint au maire chargé de la Jeunesse, de la Politique sociale et solidaire et du handicap de la Ville d'Ivry-sur-Seine (94)**

Il faut effectivement du temps pour agir face à ce type de situation, mais il faut également des moyens et une volonté politique. Or les collectivités territoriales ne peuvent pas, seules, porter l'intégralité de cette responsabilité. Les bidonvilles concernent aujourd'hui 16 000 personnes sur le territoire national. Il est invraisemblable que cette situation perdure. Il y a là un combat politique à mener.

Ivry-sur-Seine est une ville de 55 000 habitants, en pleine recomposition. Deux bidonvilles s'y sont implantés en 2009, dans des friches industrielles. Notre première démarche a consisté à rendre possible la scolarisation des enfants des familles concernées, puis à l'exiger en en faisant une condition de leur non-expulsion. Ces petites implantations se sont ensuite agrandies, au point que l'une d'elles a rassemblé près de 1 000 personnes. Face à cette situation, il nous a fallu travailler différemment.

Nous avons noué avec l'Éducation nationale un partenariat de qualité, qui nous a permis de disposer d'un nombre d'Unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants (UPE2A) suffisant pour prendre en charge les enfants des bidonvilles. Aujourd'hui, la plupart d'entre eux sont scolarisés en milieu ordinaire, ce qui montre qu'une volonté commune est à l'œuvre pour les accueillir.

Cette démarche ne peut toutefois aboutir sans un accompagnement visant à faire sortir les familles de ces enfants des conditions de vie des bidonvilles. En ce but, des expériences de pérennisation de bidonvilles ont été lancées, pour sortir de la politique de l'expulsion, jugée dangereuse, avec un accompagnement social adapté. Nous avons également mis en place une maraude permanente. Plusieurs structures d'accueil social ont aussi été construites en dur, afin d'aider ces familles à accéder au droit commun.

◆ **Djillali LAHIANI, Adjoint au maire chargé de la Jeunesse de la Ville de Toulouse (31)**

Toulouse est une ville très jeune, 46 % de la population a moins de 29 ans. L'éducation est une priorité pour la mairie. Plus de 200 millions d'euros lui sont consacrés dans son budget. En 2014, plus de 1 300 personnes vivaient dans des camps. Un projet de démantèlement a été mis en place. Plusieurs personnes ont été missionnées tout d'abord pour évaluer la situation sur le plan social et sur le plan sanitaire, et les enfants ont été scolarisés. Nous considérons en effet leur éducation comme essentielle pour l'inclusion de leurs familles.

Le but de notre projet était ensuite de mettre en place des habitations dignes pour ces familles, et d'assortir cette démarche d'un accompagnement administratif et d'insertion professionnelle. 644 personnes ont été placées dans ces habitations et plus de 131 enfants scolarisés. Ces enfants ont été accueillis gratuitement cet été dans nos centres de loisirs.

◆ **David DUMEAU, Médiateur social de la Ville de Bordeaux (33)**

La Ville de Bordeaux comptait 600 personnes vivant en squat, dont 200 mineurs. Une Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) a été déployée dès 2009. Nous avons constaté rapidement que la scolarisation constituait un enjeu essentiel.

Cette scolarisation souffrant de nombreux freins, nous avons réfléchi à la meilleure façon de les lever, *via* la constitution d'un vade-mecum sur la scolarisation des enfants de squat. Il nous a fallu ensuite ouvrir de nouvelles classes, destinées à des enfants jamais scolarisés pour la plupart.

La langue constituant un enjeu essentiel pour la mise en relation avec ces familles, deux médiateurs ont été recrutés en 2011 et des budgets d'interprétariat ont été mis en place pour les équipes éducatives. Des écoles ont également ouvert des classes destinées aux parents. Nous nous sommes aussi beaucoup appuyés sur la politique de la Ville dans le cadre de notre programme de réussite éducative, en travaillant notamment avec les centres médico-scolaires.

#### ◆ **Nadia ZEHOU, Conseillère municipale déléguée de la Ville de Stains (93)**

À Stains, nous encourageons la cohésion entre tous les acteurs concernés pour prendre en charge les enfants des bidonvilles. Les expériences de scolarisation ne peuvent en effet réussir qu'à condition que tout le monde trouve naturel que ces enfants aillent à l'école. Azzédine Taïbi, le maire de la ville, a engagé une politique volontariste pour faire en sorte qu'il n'y ait plus d'enfants mendiants dans la rue.

Un camp très important comptant de nombreux enfants s'est installé sur notre territoire en 2014. Leurs conditions de vie étaient déplorables. La mairie a installé des sanitaires pour y remédier. Malheureusement, les familles vivant dans ce camp ayant vécu de nombreuses expériences de rejet n'ont pas forcément bien accepté la main que nous leur tendions.

Un partenariat a été noué avec l'Éducation nationale pour faire venir des interprètes afin de faciliter le dialogue, mais les premières démarches de scolarisation n'ont pas été payées de succès. Un travail de sensibilisation a été conduit auprès des parents d'élèves et des enseignants. Le maire a demandé à tous les services de la Ville de faciliter au maximum les démarches de scolarisation de ces enfants (inscriptions, réalisation des vaccinations obligatoires, etc.). Toutes ces actions n'ont toutefois pas porté leurs fruits. Il ne faut pas oublier que les démarches des collectivités locales sont toujours placées sous l'épée de Damoclès de l'expulsion. Je précise que le maire veille à être présent en cas d'expulsion pour s'assurer de l'absence de violence.

En 2015, l'association Les Enfants du Canal, chargée par le Préfet de Paris de veiller à l'amélioration des conditions de vie dans les camps, a choisi Stains pour servir de ville pilote à son projet. Cette association a l'avantage de travailler depuis des années avec des populations nomades. Elle a mis en place le dispositif Romcivic, visant à faire accompagner des jeunes issus des bidonvilles par des jeunes en Service civique ayant vécu le même parcours et parlant la même langue. L'association tente désormais, en partenariat avec l'Éducation nationale et la Ville, d'encourager la scolarisation des enfants de 3 à 16 ans.

Aller à l'école est un droit. Tous les enfants qui se trouvent sur notre territoire doivent pouvoir en bénéficier.

#### ◆ **PoI LAURENT, Animateur**

Le mot « bidonville » est difficile à prononcer, car il s'inscrit dans un contexte médiatique effrayant. Comment faire pour mettre en œuvre des initiatives comme celles que vous venez de décrire sans risquer d'encourager le développement de ces habitats précaires ?

◆ **Nadia ZEHOU, Conseillère municipale déléguée de la Ville de Stains (93)**

Notre objectif et celui de l'UNICEF sont de parvenir à leur disparition. Pour ce faire, il faudrait que toutes les villes de France et du monde organisent un accueil bienveillant pour ces populations.

◆ **Marie-Dominique DREYSSE, Adjointe au maire chargée des Solidarités de la Ville de Strasbourg (67)**

Le leitmotiv de « l'appel d'air » me semble terrible. Le nombre de Roms vivant en France n'est pas si élevé une fois rapporté à la population globale.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

Pensez-vous qu'il y a là un combat idéologique à mener ?

◆ **Marie-Dominique DREYSSE, Adjointe au maire chargée des Solidarités de la Ville de Strasbourg (67)**

Absolument. Strasbourg a réussi à résorber le nombre des bidonvilles sans susciter aucun appel d'air. Il y aura certes toujours des mouvements de population. Il reste que la position de la Ville est très claire : aucun bidonville ne doit s'installer sur le territoire, car cette façon de vivre est indigne. Nous tâchons ensuite d'échanger avec les personnes concernées pour trouver des solutions ensemble, à condition que cette démarche soit tournée vers des objectifs précis d'installation et de vie. La politique bienveillante de la Ville s'inscrit donc dans un cadre clair.

◆ **Un intervenant**

La France reçoit 240 000 migrants par an, dont 90 000 décident de devenir résidents. En huit ans, 360 000 migrants sont restés en France, alors que la population globale a crû à hauteur de 2,4 millions de personnes. Il n'existe donc pas d'invasion migratoire.

Toutefois, les métropoles, les Conseils généraux, les Conseils régionaux, les instances européennes et les associations doivent travailler ensemble pour accompagner au mieux le phénomène migratoire et déployer des innovations pour y répondre.

◆ **Mehdi MOKRANI, Adjoint au maire chargé de la Jeunesse, de la Politique sociale et solidaire et du handicap de la Ville d'Ivry-sur-Seine (94)**

La politique d'hébergement d'urgence basée sur des nuitées d'hôtel actuellement déployée en réponse à la prolifération des campements sauvages me semble malsaine, voire contre-productive. Des dizaines de millions d'euros sont en effet dépensés pour entretenir des structures d'urgence dénuées de tout accompagnement social et susceptibles de créer des situations très graves. Sur les 1 000 personnes évacuées du bidonville que j'ai cité plus haut, 250 ont pu être intégrées dans les dispositifs sociaux de la Ville. Les autres ont été hébergés dans des hôtels situés dans des villes qui ont refusé de scolariser leurs enfants. Trois ans après l'évacuation du camp, ces enfants sont toujours scolarisés à Ivry-sur-Seine, et leurs parents sont toujours en situation d'errance et de mendicité.

Il faut mettre fin à cette politique hypocrite, et utiliser à meilleur escient les fonds européens qui nous parviennent.

La notion d'appel d'air s'applique d'autant moins à la situation actuelle que le nombre de personnes vivant dans ces conditions est faible au regard de la population globale et reste stable depuis plusieurs années.

◆ **Anne-Lise DENOEUDE, Chargée de Plaidoyer France et Expertise, UNICEF France**

Un groupe de travail a été réuni début juillet 2017 pour établir une typologie d'actions menées par différentes Villes. La Ville de Montpellier a présenté une action menée en complémentarité avec un projet de médiation scolaire piloté par le CASNAV et visant à favoriser la scolarisation des enfants.

L'UNICEF coconstruit avec les Villes qui sont intervenues plus haut un guide destiné à aider d'autres Villes à passer à l'action. Une expérimentation sera par ailleurs conduite au sein du réseau pour réfléchir à la meilleure façon d'agir en faveur de la scolarisation des enfants en habitat précaire. Cette démarche s'accompagnera d'un plaidoyer conduit auprès des acteurs nationaux.

## **Les nouvelles Villes et Intercommunalités amies des enfants**

**Le titre Ville amie des enfants au titre de l'année 2016/2017 est remis aux représentants des Villes lauréates suivantes : Andrésy (78), Cahors et Grand Cahors (46), Chamalières (63), Gouvieux (60), Grigny (91), L'Isle-sur-le-Doubs et la Communauté de Communes des deux Vallées Vertes (25), La Colle-sur-Loup (06), Les Lilas (93), Montigny-le-Bretonneux (78), Montpellier (34), Mont-Saint-Aignan (76), Olivet (45), Port Jérôme-sur-Seine (76), Vandœuvre-lès-Nancy (54), Voujeaucourt (25).**

## TABLE RONDE 2 (LES 6-12 ANS)/SPORT, CULTURE, PARTICIPATION : OUTILS D'ÉGALITÉ ?

### La pédagogie par le sport

#### ◆ Gary PHAM, Coordinateur pédagogique de l'association Play International

L'association Play International est une ONG centrée sur l'intégration par le sport. Auparavant exclusivement tournée vers l'étranger, elle développe depuis quelques années des actions en France, notamment un programme de Playdagogie.

La Playdagogie est une méthode de pédagogie active et participative basée à la fois sur le jeu sportif, le jeu symbolique et le débat. Elle propose des séances en trois temps :

- une immersion dans le jeu pour les enfants ;
- une intégration aux symboles pour favoriser la discussion autour de thématiques spécifiques ;
- un temps de débat pour revenir sur ce qui a été vécu dans le jeu et dresser des parallèles avec la vie quotidienne.

Cette méthode se déploie autour de deux axes préférentiels de travail que sont le vivre-ensemble et la citoyenneté, et de la thématique de la santé (nutrition, bienfaits de l'activité physique).

*Un film de présentation de la Playdagogie est diffusé.*

### Les belles rencontres : le sport au service des enfants placés en Maison d'enfants à caractère social (MECS)

*Un film de présentation des « belles rencontres » est diffusé.*

#### ◆ Muriel WILLEMIN, Directrice de l'enfance et de la famille au Conseil départemental de la Moselle (57)

Le président du Conseil départemental de la Moselle a fait de l'enfance la grande cause départementale et a souhaité notamment mettre en avant les enfants maltraités et les enfants placés en établissement dans le cadre de la protection de l'enfance.

Une MECS est un établissement qui accueille au titre de la justice ou de la protection administrative des enfants brutalisés par la vie ayant nécessité une séparation plus ou moins longue avec leur milieu familial. 1 800 enfants sont placés en MECS en Moselle.

Le défi des belles rencontres lancé par le président consiste à conduire le Conseil départemental junior vers des valeurs de partage en suscitant des rencontres entre des parrains, sportifs de haut niveau, et des MECS. Ces rencontres sont placées sous le signe de la confiance et du dépassement de soi.

Les belles rencontres ont été lancées le 1<sup>er</sup> mars 2014 avec Christophe Lemaitre. Aujourd'hui, 17 des 18 Maisons d'enfants de Moselle ont un parrain.

L'initiative des belles rencontres aide les enfants de Moselle à se reconstruire grâce au sport.

## La pédagogie par le sport

### ◆ Marie DE OLIVEIRA, Chargée de projet « Ville amie des enfants » pour la Ville de Savigny-le-Temple (77)

À Savigny-le-Temple, nous avons eu l'idée de nous appuyer sur la Playdagogie pour mettre en place de façon ludique des instances de dialogue pour les enfants autour de thématiques liées au vivre-ensemble.

Une expérience a été conduite en ce but sur quatre sites de mai à juin 2017, sur les Temps d'activités périscolaires (TAP), à la suite d'une formation de deux jours dispensée à sept agents de la Ville par Play International. 34 séances ont été réalisées, avec 89 enfants. Cette expérience est en train d'être reproduite sur quatre nouveaux sites. Nous envisageons de l'étendre désormais à d'autres thématiques relevant de la citoyenneté.

### ◆ Pol LAURENT, animateur

Comment les enfants perçoivent-ils cette démarche ?

### ◆ Marie DE OLIVEIRA, Chargée de projet « Ville amie des enfants » pour la Ville de Savigny-le-Temple (77)

Ils sont généralement un peu sceptiques au départ, car ils se focalisent sur le jeu. Toutefois, ils adhèrent davantage à la démarche à partir de la deuxième séquence.

### ◆ Pol LAURENT, animateur

L'association Play International est-elle partie du constat que les enfants ne réagissaient pas forcément lorsqu'on leur demandait de débattre en classe pour mettre au point cette méthode innovante ? Rappelons au passage que le jeu est un droit.

### ◆ Gary PHAM, Coordinateur pédagogique de l'association Play International

Le jeu est également un excellent vecteur d'ouverture d'esprit et de libération de la parole. Le but de notre méthode est de s'appuyer sur le jeu sportif pour atteindre un objectif pédagogique spécifique.

Notre partenariat avec l'UNICEF et le fait de bénéficier du réseau des Villes amies des enfants nous permettent d'intervenir gratuitement sur différentes communes.

### ◆ Pol LAURENT, animateur

La méthode de Playdagogie pourrait-elle être adaptée à d'autres formes de savoir, comme les mathématiques ?

◆ **Gary PHAM, Coordinateur pédagogique de l'association Play International**

Des projets se mettent actuellement en place au Burundi sur les compétences Compter Lire Écrire (CLÉ).

**Musique et patrimoine dans les quartiers**

◆ **Florence METIVIER, Conseillère municipale déléguée aux animations culturelles de la Ville de Saumur (49)**

Le projet « Quartier en musique » a été mené en collaboration par le service Ville d'art et d'histoire de la Ville de Saumur, l'École de musique du Saumurois et l'Éducation nationale. Il consistait à faire travailler une classe de 26 élèves de CE2 de l'école Charles Perrault, issue du quartier prioritaire de la Ville, autour de la création d'un spectacle musical mêlant à la fois la pratique artistique (en collaborant avec des musiciens de l'École de musique et Christophe Bell Œil, auteur-compositeur-interprète) et une dimension patrimoniale. Tous les textes que les élèves ont produits ont été écrits à la suite d'une visite réalisée dans leur quartier sous la conduite de Sophie Sassier, animatrice du patrimoine de la Ville de Saumur.

Ces enfants vivent dans une ZUP des années 1970 et portent en eux une image dégradée de leur propre quartier. Notre parti-pris a été de dire que leur patrimoine urbanistique était tout aussi légitime et tout aussi riche d'histoire que celui de n'importe quel autre élève de Saumur. L'idée était à la fois de les conduire dans des quartiers historiques de la Ville qu'ils connaissent peu et de les faire travailler sur leur propre patrimoine de rénovation urbaine, et de mettre le tout en musique. Il en a résulté un spectacle qui a été présenté dans la salle de spectacle de la Ville de Saumur devant 250 personnes, suivi d'un buffet.

◆ **Pol LAURENT, Animateur**

A-t-il été difficile de rendre ces enfants fiers de leur quartier ?

◆ **Florence METIVIER, Conseillère municipale déléguée aux animations culturelles de la Ville de Saumur (49)**

Le final de leur spectacle était constitué d'une chanson intitulée *Le Chemin Vert, c'est extraordinaire*. L'idée du projet était bien de montrer à ces enfants qu'ils n'avaient pas à rougir de leur quartier et de rendre celui-ci légitime et intéressant à leurs yeux et aux yeux du reste de la population.

◆ **Pol LAURENT, Animateur**

Ce projet a-t-il eu des répercussions sur les familles de ces enfants ?

◆ **Florence METIVIER, Conseillère municipale déléguée aux animations culturelles de la Ville de Saumur (49)**

Ce projet a conduit ces familles à sortir de leurs quartiers pour rejoindre la salle de spectacle située au centre-ville, ce qui était déjà une réussite en soi. Ce projet était également un moyen d'amener les parents, souvent issus d'une deuxième ou troisième génération d'immigration et parlant peu ou mal français, à dialoguer avec l'instituteur ou la mairie.

◆ **Pol LAURENT, Animateur**

Comment le spectacle a-t-il été monté ?

◆ **Florence METIVIER, Conseillère municipale déléguée aux animations culturelles de la Ville de Saumur (49)**

Les enfants y ont travaillé avec leur instituteur, Cyril Drouet, sur le temps scolaire. Chaque vendredi après-midi était consacré soit à une visite, soit à un travail d'écriture en classe avec Christophe Bell Œil.

◆ **Pol LAURENT, Animateur**

Pourquoi avoir choisi la musique pour ce projet ?

◆ **Florence METIVIER, Conseillère municipale déléguée aux animations culturelles de la Ville de Saumur (49)**

Nous avons constaté que l'École de musique était principalement fréquentée par les familles aux quotients familiaux les plus élevés.

◆ **Pol LAURENT, Animateur**

Ce projet a permis d'emmener vers des lieux culturels des personnes qui en étaient éloignées.

◆ **Florence METIVIER, Conseillère municipale déléguée aux animations culturelles de la Ville de Saumur (49)**

La mairie de Saumur entend démocratiser l'accès à la culture.

◆ **Pol LAURENT, Animateur**

Le projet « Quartier en musique » doit-il se reproduire ?

◆ **Florence METIVIER, Conseillère municipale déléguée aux animations culturelles de la Ville de Saumur (49)**

Il s'agissait d'une action ponctuelle soutenue par le ministère de la Culture sous la forme d'une subvention de la DRAC, et par la CAF. En revanche, une initiation à la musique a été mise en place dans le quartier du Chemin Vert avec l'École de musique. Cinq élèves y ont ainsi participé en 2016.

◆ **Pol LAURENT, Animateur**

Ce projet, appuyé sur des structures existantes, n'a pas dû entraîner de dépenses importantes.

◆ **Florence METIVIER, Conseillère municipale déléguée aux animations culturelles de la Ville de Saumur (49)**

Effectivement. Il faut tenir compte toutefois des dépenses invisibles représentées notamment par la mobilisation de l'animatrice du patrimoine sur ce projet au détriment d'autres actions. Il s'agit là d'un choix politique que nous assumons. Le projet en lui-même a été financé par la DRAC à hauteur de 5 000 euros et par la CAF à hauteur de 1 000 euros.

**La consultation nationale 2017 auprès d'enfants vivant en quartier politique de la Ville**

◆ **Mokran BERKI, Coordinateur du Comité local Droits de l'enfant de la Ville de Fontenay-sous-Bois (94)**

Le Comité local des Droits de l'enfant rassemble des professionnels de la Ville, des acteurs locaux, des associations et des professionnels de la petite enfance ou de l'éducation populaire. Je travaille également au sein de la coordination éducative locale, qui se trouve au cœur du programme de réussite éducative de la Ville. Les missions qui nous sont confiées sont malheureusement assez mal connues. Forts de ce constat, nous avons convié les familles relevant du programme de réussite éducative à s'exprimer devant les élus. Cette action était d'autant plus importante qu'en l'absence de soutien politique aucune démarche destinée aux enfants ne peut aboutir.

Le programme de réussite éducative constitue un accompagnement individualisé destiné aux enfants, mais qui tient compte également de la globalité de leurs familles. Il permet aux enfants d'accéder à la culture, à la santé ou encore au sport.

La consultation nationale des enfants de 6 à 18 ans organisée par l'UNICEF a été déployée dans trois territoires (quartiers prioritaires, quartiers en veille active et quartiers de centre-ville), sur trois semaines, par l'une de mes collègues et moi-même, de façon individualisée.

◆ **Pol LAURENT, Animateur**

Quelles ont été les premières réactions des enfants interrogés ?

◆ **Mokran BERKI, Coordinateur du Comité local Droits de l'enfant de la Ville de Fontenay-sous-Bois (94)**

Leur première réaction a été la surprise, mais dès le départ les témoignages ont été nombreux (sur ce qu'ils n'aimaient pas à l'école, ce qu'ils voulaient voir changer dans leur quartier, etc.).

◆ **Pol LAURENT, Animateur**

Votre regard a-t-il changé à l'issue de cette consultation pour se mettre à la hauteur des enfants ?

◆ **Mokran BERKI, Coordinateur du Comité local Droits de l'enfant de la Ville de Fontenay-sous-Bois (94)**

Oui.

◆ **Pol LAURENT, Animateur**

Pourquoi avoir choisi d'agir dans les domaines du sport, de la culture et de la participation ?

◆ **Florence METIVIER, Conseillère municipale déléguée aux animations culturelles de la Ville de Saumur (49)**

La mairie de Saumur est persuadée qu'un enfant qui pratique un sport ou une activité culturelle peut aller mieux, et que le fait de toucher cet enfant permet de toucher également son environnement familial, ce qui est essentiel pour son bien-vivre.

◆ **Pol LAURENT, Animateur**

Comment faire pour que ces activités ne deviennent pas un facteur d'exclusion ?

◆ **Muriel WILLEMIN, Directrice de l'enfance et de la famille au Conseil départemental de la Moselle (57)**

Notre démarche visant à favoriser l'équité par le sport pour des publics bien précis avait précisément pour but de permettre à certains enfants d'accéder à une situation privilégiée. Le président du Conseil départemental s'était en effet aperçu que le sport de haut niveau restait relativement difficile d'accès, c'est pourquoi il a choisi de faire venir les sportifs de haut niveau vers les enfants des MECS.

◆ **Gary PHAM, Coordinateur pédagogique de l'association Play International**

L'engagement des enfants est essentiel dans le jeu sportif : ils agissent avant de recevoir des connaissances. Leur engagement affectif est également primordial. Le sport leur permet de mettre en scène de façon codifiée et réglementée des événements et des comportements, et d'y revenir ensuite. Play International intervient aujourd'hui en priorité en Île-de-France, dans les Hauts-de-France, en Auvergne-Rhône-Alpes et en région PACA. Notre parti-pris est de travailler avec les quartiers prioritaires des territoires.

◆ **Mokran BERKI, Coordinateur du Comité local Droits de l'enfant de la Ville de Fontenay-sous-Bois (94)**

Les enfants sont de futurs citoyens et de futurs acteurs de nos territoires. Il me semble essentiel de les conduire à devenir acteurs de leurs propres droits et force de proposition auprès des élus. C'est ce qu'a rendu possible la consultation.

◆ **Florence METIVIER, Conseillère municipale déléguée aux animations culturelles de la Ville de Saumur (49)**

L'accès aux pratiques sportives et culturelles est freiné tout d'abord par des raisons financières. La Ville de Saumur a mis en place des outils pour y remédier, notamment une aide spécifique à la pratique sportive. Il existe également un deuxième frein, lié à la représentation qu'a l'enfant de sa légitimité à accéder à ces pratiques. Le projet « Quartier en musique » aide à faire tomber ce type de barrière.

### ◆ Pol LAURENT, Animateur

La démarche conduite à Savigny-le-Temple doit-elle se poursuivre ?

### ◆ Marie DE OLIVEIRA, Chargée de projet « Ville amie des enfants » pour la Ville de Savigny-le-Temple (77)

Cette démarche a été ouverte à quatre nouveaux sites. L'idée est de l'étendre sur la thématique du vivre-ensemble à l'ensemble des 11 groupes scolaires de la Ville, puis de la poursuivre sur une autre thématique. Nous organisons par ailleurs le 20 septembre une rencontre avec Villeneuve-Saint-Georges autour de la Playdagogie.

## Échanges avec la salle

### ◆ Un intervenant

Deux des collaborateurs du service animation et jeunesse de la Ville de Saumur ont assisté à la formation Play International en juin. Notre objectif est de décliner à présent cette formation concrètement sur le terrain.

### ◆ Une intervenante, Tonnerre (89)

L'UNICEF œuvre beaucoup à la concrétisation de l'égalité filles-garçons dans le monde et en France en particulier. Malheureusement, des salles de sport ouvertes en soirée et fréquentées par des garçons risquent d'être peu fréquentées par des filles. Il s'agit là d'un enjeu essentiel.

En milieu rural, il n'existe pas de quartiers prioritaires. Pour autant, l'on y trouve comme ailleurs des jeunes désœuvrés ou perdus au fond de leurs villages. Nous nous efforçons de les atteindre à travers l'école ou les centres de loisirs.

### ◆ Pol LAURENT, Animateur

Serait-il possible d'étendre des initiatives comme celle de Médiation Nomade en zone rurale ?

### ◆ Une intervenante, Tonnerre (89)

Les problématiques qui se présentent dans ces zones sont comparables à celles que l'on retrouve ailleurs, à ceci près que les enfants qui y vivent souffrent d'un manque de mobilité, ce qui rend d'autant plus pertinente la démarche « d'aller vers ».

### ◆ Stéphanie, Darnétal (76)

Pour travailler depuis douze ans en école primaire, je constate que nous imposons de nombreuses barrières de représentation entre les filles et les garçons (certains sports sont « faits pour les garçons », non « pour les filles », par exemple). Les professionnels de l'enfance et les enseignants ont un important

travail à conduire sur ce point, pour montrer que n'importe quel sport peut être accessible à n'importe quel enfant à condition qu'une envie réelle l'y conduise.

◆ **Mireille DUBOIS, Délégation UNICEF des Côtes-d'Armor (22)**

La Bretagne souffre de graves problèmes de pauvreté. Une intervention de Play International y serait bienvenue.

◆ **Gary PHAM, Coordinateur pédagogique de l'association Play International**

Notre ONG ne dispose pas de ressources financières et humaines suffisantes pour l'instant pour se déployer sur l'ensemble du territoire français, mais je prends note de votre demande. Je précise par ailleurs que la plupart de nos contenus sont accessibles en ligne.

## TABLE RONDE 3 (LES 0-6 ANS)/PERMETTRE L'ÉGALITÉ DES CHANCES DÈS LE PREMIER ÂGE ?

### Le jeu, nouvelle pédagogie pour les petits

*Un film de présentation du CLAVIM est diffusé.*

#### ◆ Bruno JARRY, Directeur du CLAVIM (Cultures, Loisirs, Animations de la Ville d'Issy-les-Moulineaux) de la Ville d'Issy-les-Moulineaux (92)

Les tout-petits ont besoin d'être particulièrement rassurés et de rencontrer des adultes structurants et bienveillants autour d'eux. L'expérimentation du CLAVIM est motivée par une intuition pédagogique simple, consistant à faire descendre l'animateur de sa pratique professionnelle pour devenir, dans le cadre contraint des temps périscolaires, l'organisateur d'un espace rassurant où les enfants peuvent se déployer.

Les enfants d'aujourd'hui sont épuisés, car saturés de propositions. L'idée est donc de renverser ce paradigme, et, plutôt que de multiplier les activités, de proposer des espaces dans lesquels l'enfant peut agir s'il le souhaite. Cette expérimentation vise à permettre aux enfants de s'ennuyer, ou de rêver.

Ces dernières années, nous avons eu tendance à appliquer au monde de la petite enfance des rythmes éducatifs conçus pour les 6-10 ans. Nous avons choisi le procédé inverse, en nous inspirant de la pédagogie Loczy mise en œuvre dans les crèches, consistant à mobiliser des intuitions à partir du mouvement libre des enfants.

La plus grande inégalité dont souffrent les enfants est l'incapacité à mettre des mots sur les émotions qui les traversent. Dans les espaces du CLAVIM, l'animateur a précisément pour rôle de mettre des mots sur les épreuves rencontrées par les enfants, pour qu'ils retrouvent une sécurité ontologique.

#### ◆ Pol LAURENT, Animateur

Si une collectivité le souhaite, peut-elle basculer rapidement vers votre méthodologie pour l'appliquer dans ses TAP ?

#### ◆ Bruno JARRY, Directeur du CLAVIM (Cultures, Loisirs, Animations de la Ville d'Issy-les-Moulineaux) de la Ville d'Issy-les-Moulineaux (92)

Il faut qu'elle dispose d'espaces *ad hoc* pour déployer ces activités. Cette méthodologie requiert également une formation portant sur la place du jeu dans le développement de l'enfant et sur l'intention éducative du décentrement. L'application de cette méthode implique aussi un questionnement sur la place de la culture, ainsi qu'un certain temps de mise en œuvre, et une envie.

Cette méthode a toutefois l'avantage d'apporter une sécurité personnelle aux tout-petits sur les temps périscolaires. Elle entre en cela en cohérence avec les « 108 propositions pour refonder l'accueil du jeune enfant » du rapport Giampino.

## Les ateliers langage pour les tout-petits

### ◆ **Élisabeth LAITHIER, Adjointe au maire chargée de la Petite enfance de la Ville de Nancy (54)**

La démarche que nous déployons dans nos structures d'accueil pour les tout-petits (dès la halte-garderie) a été motivée par le questionnement suivant : comment effacer les inégalités sociales dès le premier âge, notamment les inégalités relatives à l'acquisition du langage ?

Une éducatrice de jeunes enfants prenant la direction d'une halte-garderie située dans un quartier de Nancy a constaté qu'il existait trois catégories d'enfants :

- ceux dont les deux parents ou un seul parent étai(en)t étranger(s), et dont la langue d'origine était celle parlée à la maison ;
- des enfants de parents français souffrant d'une pauvreté langagière extrême ;
- des enfants très violents dans leur expression du fait de la pauvreté de leur langage.

Réfléchissant à ce constat, nous avons remarqué que le meilleur moyen de véhiculer une richesse langagière chez les plus petits était le jeu. Notre défi a consisté à proposer des activités ludiques génératrices de langage aux tout petits, en partant du principe que toute situation de la vie courante était prétexte au langage (faire un goûter, installer une chambre à coucher, etc.).

En lien avec la Protection maternelle et infantile (PMI), nos équipes ont travaillé à l'élaboration de dix fiches proposant chacune une activité langagière susceptible d'être déclinée en différentes variantes selon l'âge des enfants. L'idée était de veiller à reformuler le propos des enfants, lorsqu'ils s'exprimaient mal, sans leur dire qu'ils s'étaient mal exprimés pour éviter qu'ils ne s'enferment dans le silence.

Ces fiches ont été mises à la disposition de tous les établissements d'accueil de jeunes enfants de Nancy depuis la rentrée scolaire. Elles constituent un point de départ pour aider les professionnels à travailler à la reformulation du langage chez les tout-petits.

### ◆ **Pol LAURENT, Animateur**

Le personnel de ces structures était-il demandeur de ces aides ?

### ◆ **Élisabeth LAITHIER, Adjointe au maire chargée de la Petite enfance de la Ville de Nancy (54)**

Oui. Le personnel a également un important besoin de formation.

Ces fiches ne figent aucunement les conduites à tenir, mais constituent des outils mis à la disposition des professionnels pour interagir avec les enfants à travers des jeux. Ces fiches permettent de leur faire entendre la langue française à tout moment de la journée. Il faut veiller toutefois à ne pas s'exprimer d'une manière trop recherchée.

## Les tout-petits au Musée

### ◆ Pauline BONNEFOY, Directrice de l'enfance de la Ville de Montpellier (34)

Le projet des tout-petits au Musée s'inscrit dans le projet éducatif global de la Ville de Montpellier destiné aux 0-3 ans et basé sur trois piliers :

- s'ouvrir à soi ;
- s'ouvrir au monde ;
- s'ouvrir aux autres.

Pour le mettre en œuvre, nous avons noué un partenariat avec le musée Fabre. Les premières visites ont été organisées en 2007. Aujourd'hui, cinq parcours thématiques sont proposés aux 0-3 ans :

- *Je découvre le musée* (première approche des œuvres par la matière et les éléments picturaux) ;
- *Arc-en-ciel* (découverte des couleurs) ;
- *Les frimousses* (parcours construit à partir de visages d'enfants sculptés ou peints) ;
- *Je découvre le noir* (parcours construit autour des œuvres du peintre Pierre Soulages) ;
- *Sculpture* (parcours construit à partir de l'ouverture de la galerie tactile du musée Fabre).

Les visites sont organisées par groupes de six à huit enfants accompagnés par des adultes. Elles s'ouvrent sur un rappel de règles élémentaires : ne pas toucher (galerie tactile mise à part), ne pas crier et ne pas courir. Ces enfants sont généralement fascinés et émerveillés par les œuvres qu'ils découvrent.

### ◆ Pol LAURENT, Animateur

Ont-ils déjà eu l'occasion d'aller au musée en famille ou s'agit-il d'une première découverte pour eux ?

### ◆ Pauline BONNEFOY, Directrice de l'enfance de la Ville de Montpellier (34)

De nombreuses familles montpelliéraines ne fréquentent aucun lieu d'art et d'histoire. Cette initiative constitue pour nous un vecteur de lutte contre l'exclusion. Nous proposons d'ailleurs parfois aux parents d'accompagner leurs enfants.

### ◆ Pol LAURENT, Animateur

Les enfants parviennent-ils à verbaliser leurs émotions face aux œuvres ?

### ◆ Pauline BONNEFOY, Directrice de l'enfance de la Ville de Montpellier (34)

Chaque parcours s'appuie sur une mallette pédagogique constituée d'un livret pratique et d'objets ludiques. C'est par ce biais, et par le jeu, que les enfants parviennent à s'exprimer. Pendant les visites, un travail est mené pour les familiariser avec un nouveau vocabulaire.

◆ **Pol LAURENT, Animateur**

Les musées doivent-ils remettre en cause leurs pratiques pour s'adapter aux tout-petits ?

◆ **Pauline BONNEFOY, Directrice de l'enfance de la Ville de Montpellier (34)**

Les malettes pédagogiques ont été conçues en lien avec les médiateurs du musée Fabre et les professionnels de la direction de l'enfance. Les visites destinées aux tout-petits sont accompagnées par des professionnels de la petite enfance préalablement formés à la conduite de visites au musée.

Ce projet s'est étendu à l'ensemble des structures d'accueil de jeunes enfants de la métropole. Aujourd'hui, toute famille peut se rendre à l'accueil d'un musée pour accéder à la mallette pédagogique.

◆ **Pol LAURENT, Animateur**

Estimez-vous que l'on passe souvent à côté de l'essentiel avec les tout-petits, sachant que les bases de la construction de soi se posent généralement avant deux ans ? Faudrait-il se mobiliser davantage pour la petite enfance ?

◆ **Élisabeth LAITHIER, Adjointe au maire chargée de la Petite enfance de la Ville de Nancy (54)**

Investir davantage pour la petite enfance revient à agir pour l'avenir, et à limiter à l'avance les situations d'errance chez les jeunes, la construction du tout-petit étant déterminante pour son équilibre futur. Se mobiliser pour la petite enfance relève donc de la prévention.

◆ **Bruno JARRY, Directeur du CLAVIM (Cultures, Loisirs, Animations de la Ville d'Issy-les-Moulineaux) de la Ville d'Issy-les-Moulineaux (92)**

Des questions peuvent également se poser sur les premiers jours de vie des enfants. Il serait peut-être souhaitable de laisser une plus grande liberté aux couples sur le choix du mode de naissance de leurs enfants.

Des questions se posent également sur la meilleure façon d'accompagner les enfants dans leurs premiers moments de séparation avec leurs parents. Quelle place, par exemple, dans les territoires pour les lieux d'accueil enfants-parents financés par la CAF et animés par des acteurs formés à la psychanalyse ?

Par ailleurs, il faut s'interroger sur la meilleure façon de faire comprendre aux enfants victimes d'inégalités que quelqu'un est là, quoi qu'ils fassent, pour les aider à faire face aux difficultés qu'ils rencontrent. Ce questionnement me semble lié à la thématique théorisée notamment par Janusz Korczak de l'inconditionnalité de l'enfant : comment donner à l'enfant, à travers ses modes d'être, la possibilité d'intégrer des éléments de passage transgressifs ? Cet enjeu nécessite de constituer des équipes dotées de grandes capacités de contenance, à même de ne pas résumer les enfants aux actes qu'ils posent.

Les enfants ont besoin d'adultes référents, bienveillants et structurants. C'est là tout notre combat. L'enjeu des Villes amies des enfants est de savoir comment utiliser toutes les connaissances pour proposer le mieux aux enfants, et de créer de l'espoir en renforçant en permanence nos capacités de renouvellement à travers des formations adaptées.

### ◆ **Pauline BONNEFOY, Directrice de l'enfance de la Ville de Montpellier (34)**

Un projet de musée « hors les murs » a été développé avec le musée Fabre. À partir de janvier 2018, la galerie tactile se délocalisera pour trois mois dans un quartier classé politique de la Ville de Montpellier. Cette initiative a été élargie aux écoliers, aux collégiens et aux lycéens.

## Échanges avec la salle

### ◆ **Une intervenante**

L'expérience du Petit Train Vert d'Issy-les-Moulineaux a-t-elle été lancée dans une école ? Le mode d'apprentissage préconisé sur le temps périscolaire au CLAVIM pourrait-il s'appliquer également à l'école ?

### ◆ **Bruno JARRY, Directeur du CLAVIM (Cultures, Loisirs, Animations de la Ville d'Issy-les-Moulineaux) de la Ville d'Issy-les-Moulineaux (92)**

Les locaux du CLAVIM sont partagés avec une école. À chaque construction d'une école maternelle, des espaces spécifiques dédiés à l'accueil de loisir sont prévus. Cette expérimentation pédagogique est désormais mise en œuvre dans la totalité des accueils de loisir et des écoles maternelles de la Ville (soit 13 écoles et 850 000 enfants).

Nous travaillons avec un conseil scientifique de haute tenue, rassemblant des chercheurs en pédopsychiatrie, qui nous aide à asseoir notre légitimité et notre crédibilité. La directrice de l'école qui accueille le CLAVIM a été convaincue par ailleurs de la pertinence de cette méthode au bout de trois mois, au vu de la baisse du nombre de conflits et de l'apaisement généralisé qui en ont résulté.

Cependant, des questions se posent concernant les modalités de formation des animateurs du secteur de la petite enfance. Actuellement, ce secteur demeure malheureusement très segmenté. Ainsi, un éducateur de jeunes enfants ne peut être responsable d'un accueil de loisir.

À mon sens, en tant que technicien, il serait souhaitable de mettre en place des équipes pluridisciplinaires dans les écoles, capables d'appréhender en globalité les problématiques liées à l'enfance (rythme, place des parents, etc.), pour développer des synergies dans l'intérêt de l'enfant. Il faut « penser local et agir global », contre les approches « en silos » traditionnelles.

### ◆ **Élisabeth LAITHIER, Adjointe au maire chargée de la Petite enfance de la Ville de Nancy (54)**

Les services de la Ville chargés de l'école, de la jeunesse et de la petite enfance sont très compartimentés. Une impulsion politique serait nécessaire pour encourager nos structures et nos institutions à penser davantage l'enfant dans sa globalité.

### ◆ **Monsieur Youssouf Abdel-Jelil, Représentant de l'UNICEF au Vietnam**

La problématique des premiers jours de la vie occupe une place importante dans les programmes de l'UNICEF. Elle recoupe celle du *parenting*. Par ailleurs, l'enjeu de l'apprentissage de la (ou des) langue(s)

maternelle(s) est également essentiel. Quelles sont les actions menées en France dans ces deux domaines ?

◆ **Bruno JARRY, Directeur du CLAVIM (Cultures, Loisirs, Animations de la Ville d'Issy-les-Moulineaux) de la Ville d'Issy-les-Moulineaux (92)**

Un enjeu de formation se présente en France sur le nombre de langues que les enfants peuvent apprendre. Cette problématique renvoie à un questionnement plus large sur la place réservée dans notre pays à toutes les langues (ne pas reconnaître la langue de l'autre revient en effet à nier son identité). Nous devons nous saisir de cet enjeu, en développant par exemple sur les temps périscolaires l'apprentissage de langues étrangères issues de pays avec lesquels nous avons une histoire.

La question de la place du numérique et du virtuel chez les petits de moins de 3 ans est également très importante.

De manière générale, il est important de promouvoir les bonnes pratiques à l'œuvre dans nos territoires.

◆ **Pol LAURENT, Animateur**

Je suis particulièrement ému d'avoir été parmi vous aujourd'hui, car j'ai assisté il y a dix ans précisément, dans cette salle, à la première rencontre des Jeunes ambassadeurs de l'ONU. J'ai une pensée particulière pour Jacques Hintzy, ancien Président de l'UNICEF France, qui a donné sa vie aux enfants. Il était un exemple pour moi, comme vous l'êtes aujourd'hui. « On a la jeunesse qu'on mérite », grâce à vous celle de demain sera belle. Merci à tous.

## CONCLUSION PAR SÉBASTIEN LYON, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'UNICEF FRANCE

Cette rencontre a été extrêmement riche. Nous avons souhaité l'articuler autour des moyens de lutter contre les inégalités, cette lutte étant une priorité pour l'UNICEF. Le sport, la culture, l'éducation à destination des enfants de tous les âges sont autant d'outils que nous pouvons employer dans cette lutte. Notre réseau fait preuve en la matière d'un dynamisme prometteur.

L'UNICEF élabore actuellement son nouveau plan stratégique pour la période 2018-2021. En sus des modes d'intervention habituels (vaccination, éducation, etc.), deux priorités nouvelles en ressortent :

- se focaliser davantage sur la préadolescence et l'adolescence ;
- se préoccuper particulièrement de la situation des enfants et des jeunes en milieu urbain.

Cette dernière ambition fait écho à la démarche qui est la nôtre depuis treize ans dans le réseau des Collectivités amies des enfants. Sachez que le réseau français est l'un des plus actifs de l'UNICEF dans le monde. De plus en plus de pays prendront exemple sur lui dans les années à venir, à l'image de la délégation vietnamienne qui nous a fait l'amitié de nous rendre visite cette année. Je souhaite à cette délégation une pleine réussite dans toutes ses entreprises.

Le plan stratégique 2018-2021 sera décliné sur le territoire français. Le réseau des Villes amies constituera plus que jamais un outil d'innovation dans les territoires, au service des enfants. Il ne cesse d'ailleurs de s'enrichir de nouvelles initiatives, à l'image de celle mise en œuvre en 2016 avec Grande-Synthe pour les mineurs étrangers non accompagnés. Ces initiatives seront renforcées et développées dans les années à venir.

Toutes ces démarches ne pourront toutefois prendre leur sens si elles ne s'accompagnent pas de campagnes de sensibilisation efficaces, dans lesquelles je vous invite à vous inscrire.

Je vous engage d'ailleurs à vous mobiliser à nos côtés le 20 novembre pour la Journée internationale des Droits de l'enfant.

En conclusion, je félicite les Collectivités et les Villes qui intègrent notre réseau cette année pour la première fois et leur souhaite la bienvenue. Je remercie et félicite également l'ensemble des bénévoles qui œuvrent au quotidien dans les territoires auprès des Villes et Collectivités amies des enfants. Je félicite enfin les équipes de l'UNICEF France qui ont travaillé d'arrache-pied pour faire de cette treizième rencontre un succès. Je vous donne rendez-vous l'année prochaine pour un nouveau rendez-vous des Collectivités amies des enfants. Merci à tous.